

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°61 Arrêté nommant Procureur de la République M, Frames (Paul), président du tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis, pendant la durée du congé de convalescence accordé à M. Janvier (Roquer), titulaires du poste

n°61

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 juillet 1929

Numéro JO
n° 392 du 31/07/1929

Date du numéro
31 juillet 1929

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vul l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul l'article 55, paragraphe b) du décret du 22 août 1928

Sur la proposition du chef du service judiciaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1°. — M. Farines (Paul), président du tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis, remplira les fonctions de procureur de la République pendant la durée du congé de convalescence accordé à À. Janvier (Foger), titulaire du poste Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

g.cochard